

Commune de FRESSE  
Extrait des délibérations  
Conseil Municipal du 28 novembre 2016

**Nombre de membres :**  
**Afférents au conseil : 15**  
**En exercice : .....15**  
**Présent(s) : ..... 10**  
**Pouvoir(s) : ..... 3**  
**Absent(s) ..... 2**  
**Votants :..... 13**  
**Affiché le : 05/12/2016**

Convocation adressée à chaque conseiller municipal le 21 novembre 2016 pour la session ordinaire du lundi 28 novembre 2016.

L'an deux mil seize, le lundi vingt-huit novembre à dix-huit heures le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DAGUE Alain, Maire,

**Étaient Présents :** Mme CARDOT Eliane, Mrs FERRETTI Benjamin, PERNOT Jean-Marie Adjoint, Mme PHEULPIN Marie-Josée, M. GAUFROID Florian, Mmes GAUDIN Marylène, LAPARRA Isabelle, M. HERRIAU Jérôme, Mme LEIMBACHER Sabrina et M. DAGUE Alain Maire.

**Absent(s) excusé(s) :** M. LOVAT Philippe qui donne pouvoir à Mme CARDOT Eliane ;  
M. DEMANGE Jocelyn qui donne pouvoir à M. FERRETTI Benjamin ;  
Mme PLUCHON Caroline qui donne pouvoir à Mme PHEULPIN Marie-Josée.

**Absent (s) :** Mme GUILLIER Nathalie  
M. DYSLI Sébastien

M. FERRETTI Benjamin a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.  
Monsieur le Maire ouvre la séance et communique l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

- Budget eau :
  - Virements de crédits pour travaux en régie ;
  - Virement de crédits ;
  - Annulation facture ;
  - Admissions en non-valeur ;
- Affouage 2016 : Tarif et règlement ;
- Adhésion à l'Agence Départementale INGENIERIE70 ;
- Contrat groupe d'Assurance statutaire 2017-2020 ;
- Demandes de subventions ;
- Questions et affaires diverses.

**N° 58 - 59 : BUDGET EAU - VIREMENTS DE CREDITS**

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de procéder aux virements de crédits suivants :

D 701249 : Rev agence eau – redev pollution domestique	+ 647 €
D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	- 647 €
D 023 : Virement à section investissement	+ 22 016€
D 2156 : Matériel spécifique d'exploitation	+ 22 016€
R 021 : Virement section exploitation	+ 22 016€
R 722 : Immobilisations corporelles	+ 22 016€

Propositions acceptées A L'UNANIMITE.

**N° 60 : ANNULATION FACTURE EAU**

Le conseil municipal à l'UNANIMITE :

**DÉCIDE** d'annuler une facture eau (rôle 2016) d'un montant de 29.00 €

**N° 61 : ADMISSIONS EN NON VALEUR EAU**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal des états des présentations et admissions en non-valeur du service EAU de la commune de FRESSE transmis par le Percepteur.

Les listes présentées concernent l'admission en non-valeur de titres de recettes pour un montant global de 583.46 euros.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

**ACCEPTÉ** les admissions en non-valeur des recettes ci-dessus :

- un mandat sera émis à l'article 6541 « créances admises en non-valeur » d'un montant de 426.28 euros.
- un mandat sera émis à l'article 6542 « créances éteintes » pour un montant de 157.18 euros.

**N° 62 : AFFOUAGE SUR PIED CAMPAGNE 2016-2017**

Le conseil municipal à l'**UNANIMITE** :

**APPROUVE** le règlement d'affouage parcelles 34j et 19 ;

**DESIGNE** comme garants : Mrs **FERRETTI** Benjamin, **HERRIAU** Jérôme et **PERNOT** Jean-Marie

**ARRETE** la liste des affouagistes

**FIXE** le prix du lot à **50€** (CINQUANTE EUROS)

**N° 63 : ADHESION A L'AGENCE DEPARTEMENTALE INGENIERIE70**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, la cellule d'assistance informatique du Département, dite cellule MAGNUS, est transférée au sein d'INGENIERIE70. Afin d'accéder au service, il convient d'adhérer à l'Agence Départementale INGENIERIE70.

Le conseil municipal à l'**UNANIMITE** :

**DECIDE** de confier l'assistance informatique des logiciels de comptabilité, paye, élection, état civil, facturation... à INGENIERIE70,

**APPROUVE** les missions confiées à INGENIERIE70 décrites dans la convention,

**AUTORISE** le Maire à signer la convention correspondante avec l'Agence départementale INGENIERIE70 ainsi que tous les documents nécessaires pour la réalisation de cette assistance informatique.

**N° 64 : CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE 2017-2020**

Le conseil municipal, **A L'UNANIMITE** :

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat de groupe d'assurance statutaire du personnel communal de 2017/2020 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour un taux de 7.85% pour les agents affiliés à la CNRACL et 1.10% pour les agents non affiliés à la CNRACL.

**N° 65 : DEMANDES DE SUBVENTIONS DIVERSES**

Le Conseil Municipal à l'**UNANIMITE** :

**DECIDE** d'attribuer les subventions suivantes :

- Amicale des Sapeurs-Pompiers de Fresse ☞ 300€ ;
- Fanfare Municipale Plancher-Bas ☞ 300€ ;
- Fress'Anim ☞ 200€ ;
- AMFTELETHON ☞ 20€ ;
- Le Souvenir Français Canton de Mélisey ☞ 50€ ;

**QUESTIONS ET AFFAIRES DIVERSES :**

Monsieur le Maire donne les informations suivantes :

☞ Installation d'une horloge électronique à l'Eglise :

Montant du devis : 924€ TTC

☞ A la demande de riverains, le conseil départemental a accepté la pose de 4 panneaux B14 et B33 pour signaler une zone 70 sur la RD 97 (Les Fougères). Coût 798.95€ TTC à la charge de la commune.

☞ La Société SOCOTEC réalisera une mission de DIAGNOSTIC A LA SOLIDITE du bâtiment salle des fêtes : Coût 840€ TTC. Pour ces 3 devis, le conseil municipal donne son accord.

☞ La proposition d'achat faite à la commune des parcelles D896 et D897 sises à la Goutte Burtey n'a pas été retenue.

☞ Lecture est donnée du courrier de Mme FLORENCE concernant les compteurs LINKY. Les conseillers souhaitent obtenir plus d'informations sur ce sujet.

☞ Confection des colis de Noël des Aînés le mercredi après-midi 30.11.2016.

☞ Accord à l'unanimité des conseillers est donné pour régler le spectacle de Noël des enfants 297.15€ et le transport 115€ qui les mènera à Servance.

☞ Monsieur le Maire expose le projet « Grand Site Ballons des Vosges ». C'est une démarche pour valoriser le patrimoine exceptionnel du Ballon d'Alsace (démarche partenariale soutenue par l'Etat visant la restauration, la préservation, la gestion et la mise en valeur d'un site classé de grande notoriété et de son territoire environnant). Une première rencontre élus a eu lieu à Saint Maurice sur Moselle. La seconde est prévue le 13 décembre à 14h30 à DOLLEREN (68).

☞ Prochaine réunion du conseil municipal après le 15 décembre pour désigner les élus représentants la commune à la nouvelle communauté de communes à compter du 01.01.2017.

Plus de question à l'ordre du jour, la séance est levée à 21H30.

Vu le Maire,  
Alain DAGUE.

